salon des maires et des collectivités locales

MONTAGE & DEMONTAGE

SALON DES SPORTS

LES HORAIRES DU SALON

stands nus

stands équipés
Starter/Expert/Confort/Prestige/Opportunity/Startup

Accès exposants avant et après ouverture

Ouverture aux visiteurs

Mise sous tension

	Samedi 18/11	Dimanche 19/11	Lundi 20/11	Mardi 21/11	Mercredi 22/11	Jeudi 23/11	Vendredi 24/11
		Badges montage/ démontage*	**Badges montage/ démontage***	**Badges Exposant**	**Badges Exposant**	**Badges Exposant + Montage/ Démontage**	**Badges montage/ Démontage***
7h00							
8h00			8h00	**8h00**	**8h00**	**8h00**	
9h00							
10h00							
11h00							
12h00							
13h00							
14h00							
15h00							
16h00							
17h00							
18h00							
19h00						19h00	
20h00			20h00	**20h00**	**20h00**		
21h00							
22h00							
23h00							
24h00							

***Badges Montage/démontage**

***Badges exposant**

ACCÈS

a) L'entrée sur le site

L'entrée sur le Parc des Expositions se fait par :

PAVILLONS 3 & 4 :

Porte D
Place des Insurgés de Varsovie
75015 Paris

PAVILLON 6 :

Porte C
Place des Insurgés de Varsovie
75015 Paris

b) LOGIPASS

TOUT VEHICULE (exposants, décorateurs, prestataires, sous-traitant, traiteurs…) souhaitant entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Porte de Versailles devra s'être préalablement enregistré sur le portail internet suivant : https://logipass.viparis.com/

Vous pouvez modifier votre plaque d'immatriculation jusqu'à votre arrivé sur le site.

Il existe 3 catégories de véhicules durant le montage et le démontage:

- les **Poids Lourds** (PL ; véhicules supérieurs ou égaux à 3,5 tonnes) : auront accès au site au plus près possible de leur zone de déchargement et disposeront de 4 heures maximum de stationnement pour décharger. A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 19 novembre (7h00) au lundi 20 novembre 2023 (00h00) à l'héliport.
  Démontage : L'accès est autorisé à partir de 20h le jeudi 23 Novembre.
- les **Véhicules Utilitaires Légers** (VUL ; camionnettes, fourgons, véhicules de livraison inférieurs à 3,5 tonnes) : auront accès sur le site au plus près possible des pavillons et disposeront de 2 heures maximum de stationnement pour décharger.
  A l'issue de ce temps, ils accéderont gratuitement du dimanche 19 novembre (7h00) au lundi 20 novembre 2023 (00h00) à l'héliport.
  Tous les véhicules ayant accès au site pour décharger au plus près des pavillons (véhicules utilitaires légers et poids lourds) devront être identifiés et horodatés dès leur arrivée sur le site du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.
- les **Véhicules Légers** (VL) ou voitures particulières : sont interdites sur le site et auront accès gratuitement du dimanche 19 novembre (7h00) au lundi 20 novembre 2023 (00h00) au Parking P6.
  Si le véhicule est chargé, une dérogation d'une heure pourra être accordée sur place pour décharger. Ce véhicule devra repartir sur le parking P6 (ouvert et gratuit du dimanche 19 novembre au lundi 20 novembre 2023).

Attention : si cette consigne n'était pas respectée, un enlèvement du véhicule par la fourrière pourra être mis en oeuvre au titre de la sécurisation des accès.

Cette autorisation d'accès sur le Parc n'est valable qu'aux horaires officiels de montage et démontage du Salon des Maires 2023.
En aucun cas, elle ne peut servir d'accès à l'intérieur des pavillons.

c) Badges montage/démontage

L'entrée dans les pavillons d'exposition sera uniquement autorisée aux personnes munies d'un badge montage / démontage. Ces badges devront être nominatifs.

LIVRAISONS

a) Adresse de livraison

Les expéditions sont effectuées aux risques et périls de l'exposant, directement sur son stand. Il lui appartient d'être présent ou représenté à l'arrivée des colis. Ceux-ci devront être bien étiquetés sur chaque côté à l'adresse suivante :

SMCL 2023 «*PRÉCISER PAVILLON*»
«*NOM DE L'EXPOSANT - NUMÉRO DU STAND*»
«*NOM + TEL. PORTABLE DU RESPONSABLE DE STAND*»
Place des insurgés de Varsovie
75015 Paris

Téléchargez votre étiquette :

Etiquette pav. 3&4

Etiquette pav. 6

L'accueil Exposant du salon ne peut en aucune façon en assurer la réception.

b) Horaires de livraison

Montage/démontage : Les livraisons sont autorisées lors des horaires officiels de montage et de démontage, soit :

- Dimanche 19 Novembre 2023 : de 7h à 20h
- Lundi 20 Novembre 2023 : de 7h à 22h
- Jeudi 23 Novembre 2023 : à partir de 19h

Ouverture : Les livraisons sont uniquement autorisées avant l'ouverture du salon aux visiteurs, de 7h30 à 8h30.

CONSIGNES D'EXPLOITATION

Il est interdit de constituer dans les surfaces d'exposition, dans les stands et dans les dégagements, des dépôts de caisses, de bois, de carton…
Fin de Montage : les éléments d'emballage et/ou détritus de montage doivent être évacués par vos soins ou votre prestataire. Un nettoyage régulier (quotidien) doit débarrasser les stands et locaux des déchets de toute nature. Pour commander une prestation nettoyage :

RECOMMANDATIONS

Mettez à l'abri des regards tous matériels ou produits susceptibles d'être volés. Nous vous rappelons que tous ces matériels sont sous votre responsabilité. Il vous est vivement conseillé d'exercer une étroite surveillance sur vos stands en y maintenant en permanence une personne pendant les horaires de montage et de démontage.

Au delà de 12h00, le vendredi 24 novembre, les éléments de construction et/ou de décoration restant sur les stands seront enlevés et détruits par les services de nettoyage du Salon, faisant l'objet d'une facturation à l'exposant.

Lors du démontage, pour tous détritus (moquette, cloisons, divers, ...) laissés sur l'emplacement du stand, un forfait de 1000€ vous sera facturé.